

19

JUILLET
AOUT
2022

Le mini Max' est disponible dans le hall de la mairie en libre service, à la médiathèque, à la garderie, à la boulangerie et à la cabane à livres.

Commerce

Boulangerie - Commerce Multi-Services POULY

Tél. 02 99 06 70 48

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30.

Le dimanche de 7 h 30 à 13h. Fermé le mercredi.

Fermeture du 10 au 31 août inclus

Informations municipales

Horaires d'ouverture de la mairie pendant la période estivale

Du lundi au vendredi de 9h à 12 heures

Le vendredi de 14h à 17 heures

La mairie sera fermée les samedis 23, 30 juillet et 6, 13, 20, 27 août inclus

Les adjoints ayant des permanences le samedi recevront sur rendez-vous en semaine.

FC PLELAN-MAXENT

Suite au renouvellement du comité directeur du FCPM, voici la composition du FCPM:

Laurent GUENAF : Président

Patrice HOCHET : Vice-Président

Céline BOUVET : Secrétaire

Sylvie LAPERCHÉ : Trésorière

Ehouarn BOUVET : Secrétaire Adjoint

Samuel BUGAND : Trésorier Adjoint

Secrétaire et secrétaire adjoint sont les interlocuteurs clés pour les questions relatives à la gestion des demandes de licence, et joignable à l'adresse mail fcplelanmaxent@yahoo.fr

Le club recherche un service civique pour la saison prochaine. Prendre contact par mail avec le club.

Directeur de la publication: Arge Proux
200 exemplaires sur papier FSC par Impression Pour Tous
Contact: communication@plelan.fr
« ne pas jeter sur la voie publique »



Le mini Max'

Bar restaurant



Vous êtes nombreux à nous interroger sur le devenir du bar / restaurant dont la commune est propriétaire du fonds de

commerce et la famille Salmon des murs. Tout d'abord, un grand merci aux Maxentaises et Maxentais qui ont participé à la réunion publique organisée le 5 avril dernier pour échanger, recueillir les avis des uns et des autres sur le devenir de ce commerce.

L'historique : la commune de Maxent a acquis le fonds de commerce du bar/restaurant situé 3 place du roi Salomon aux termes d'un acte reçu, le 21 juillet 2017, par Maître Pichevin, notaire à Plélan-le-Grand .

Le 22 mai 2019, Maître Pichevin a reçu l'acte contenant location gérance entre la commune de Maxent, loueur et le gérant.

Il est indiqué dans le bail " **La location gérance est consentie et acceptée pour une durée de trois ans consécutifs qui commenceront à courir à compter du 22 mai 2019. Elle se renouvellera par tacite reconduction d'année en année faute par l'une des parties d'y mettre fin en prévenant l'autre par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au moins six mois avant la date d'expiration normale de la location**"

En date du 14 octobre 2021, nous avons signalé au gérant le non-renouvellement de la location gérance, à compter du 22 mai 2022. Deux convocations pour effectuer l'état des lieux de sortie, en présence de l'huissier, ont été transmises au locataire-gérant. La première pour le mardi 24 mai 2022 et la seconde pour le lundi 20 juin 2022. Dans les deux cas, l'huissier a pu constater le refus d'accéder au commerce au motif qu'il n'existe pas de compteurs individualisés permettant de distinguer les consommations de chauffage et d'électricité du local commercial et du local d'habitation. Néanmoins, la commune en tant que locataire de la partie commerciale doit pouvoir très rapidement constater l'état des lieux afin de prendre toute mesure qui apparaîtrait nécessaire à la préservation de la sécurité et de la salubrité du local.

De nombreuses rencontres et démarches ont été effectuées, notamment près de la juriste de l'association des maires d'Ille-et-Vilaine, de la chambre de commerce et de l'industrie, ainsi que des propriétaires pour individualiser les différents compteurs.

SMICTOM : collecte de déchets
Bac vert tous les mardis après-midi.

Bac jaune le jeudi des semaines impaires : les 21 juillet et 4 août, le vendredi 19 août, et le jeudi 1 septembre.

Déchetterie Plélan-le-Grand

Adresse : Le pont de Trégu
Tel : 02 99 61 87 27
Lundi et jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00
Samedi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Rappel curage de fossés

Chaque année, les services techniques interviennent pour les travaux de curage des fossés hors agglomération. Afin d'organiser le planning 2022, les propriétaires ou exploitants des parcelles sont invités à s'inscrire à l'accueil de la mairie au plus tard le 1er août 2022.

Offre d'emploi

Fleury Michon à Plélan-le-Grand recrute des personnes en CDD pour le service de production.

Plus d'information

<https://recrutement.fleurymichon.fr/Pages/Offre/detailoffre.aspx?idOffre=3632&idOrigine=505&LCID=1036>

Permanence

Gendarmerie de Plélan-le-Grand

Mercredi et samedi : 14h à 18h

Tel : 02 99 06 81 05

Don du sang

le 8 août à la mairie de Plélan-le-grand.

L'avenir

Suite à la réunion publique, la commission communale "Vie économique, touristique et culturelle" s'est retrouvée pour faire un bilan de cette rencontre et préparer une annonce. Cette dernière a été transmise aux journaux locaux (Ouest France 35 et 56, les infos de Plœrmel), à SOS Village, aux 1000 cafés, aux 4 lycées hôteliers du département, le bon coin, diffusée sur la page Facebook de Brocéliande Communauté et sur "repandre en Bretagne" site de la chambre de commerce et de l'industrie.

A la mi-juin, 4 candidatures ont été reçues en mairie, 2 personnes ont pris contact. Comme les propriétaires des murs, nous souhaitons que ce commerce, ce lieu de rencontres et de convivialité "vive".

Nous sommes à votre disposition pour vous écouter, échanger.

Ange PRIOUL

Maire

Déménagement



Après des mois de travaux, le personnel et l'équipe municipale réintègrent les locaux de la mairie. Les bureaux seront fermés le temps du déménagement, les mardi 16 et mercredi 17 août.

Formation aux premiers secours

L'antenne du Pays de Brocéliande de la Protection Civile, située à Maxent, organise une formation aux premiers secours, la Formation PSC1, le 20 juillet prochain de 8h30 à 17h30 à MAXENT.

Destinée au grand public dès l'âge de 10 ans, la formation PSC1 permet d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque...

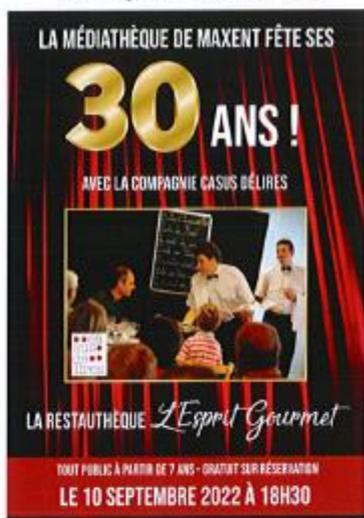
Inscription sur le site www.adpc35.org, la formation à un coût de 55 € par personne

Contact : Protection Civile du Pays de Brocéliande, rue Ange Gouin 35380

Maxent - Mail : contact-broceliande@adpc35.org -

Tél.02 23 25 06 31

La médiathèque "L'école
Buissonnière" fête ses 30 ans le
10 septembre 2022



Les Mardis de Maxent Fête
Concert en plein air
Espace Arbenn 18h - 22h



Tu dis MAXENT! JEUDI découverte

Balades estivales
Nature-Patrimoine
Culture vivante



Jeudi 21 juillet

A 14h30 : Vous ne cracherez pas sur une balade avec des Lamas

Jeudi 28 juillet

A 14h30 : De la fontaine de la Madelaine à « l'attendant mieux » Sur les traces de Noël Georges au XVII^{ème} siècle

Jeudi 18 août:

A 14h30 : De Périssac à Roppenard

Jeudi 25 août:

A 14h30 : Du bois au pré, du lait à la glace, une vraie crème

Rendez-vous Place de l'église : covoiturage vers lieu de départ, pas de poussette, tenue adaptée, chiens acceptés si tenus en laisse.

5€/gratuit pour les moins de 14 ans/places limitées

Inscriptions et informations au 02 99 06 70 15



Envie de faire un peu de sport cet été, pourquoi pas nous rejoindre !

Alors chaussez vos chaussures et venez nous rejoindre tous les jeudis soir pour le tournoi de volley sur herbe à Plélan le Grand en toute convivialité !



MÉDIATHÈQUE
L'école
Buissonnière

Permanences d'été



Mardi: 16h00 - 18h
Mercredi: 10h30 - 12h30 et 15h30 - 18h
Vendredi: 16h00 - 18h30
Samedi: 10h30 - 12h30

Fermée

Le 15 et 16 juillet
Le 2 août au 13 août compris
Et le samedi 20 août

Rentrée scolaire le jeudi 1er septembre

Les dossiers périscolaires remis aux familles en fin d'année scolaire seront à retourner lors des permanences organisées les mardi 30 août et jeudi 1er septembre 2022 de 8h30 à 11h30, à la mairie (salle du conseil municipal).

Inscription pour le restaurant scolaire à transmettre au plus tard le lundi 22 août 2022 par mail à mairie@maxent.fr.



Forum des associations

Forum
des associations
~ Maxent ~

En cas de mauvais temps, le forum aura lieu en salle polyvalente

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022
10H-12H
ESPACE ARGENT
MAXENT

LES CLASSES 02



Petit Rappel

Les Classes 2 auront lieu le samedi 24 Septembre 2022 à la salle polyvalente de Maxent.

Afin de préparer au mieux cette journée, et n'oublier personne, nous demandons aux conscrits de la classe 2 de se manifester, afin de pouvoir leur envoyer les invitations.

Contacts 06.03.98.80.73
classemaxent@gmail.com

L'équipe organisatrice : Chloé Couquiaud, Fanny Blot, Léa Decatheaugrue et Maïwenn Marchadour.